

Conformité du bateau à son certificat de jauge et matériel de sécurité requis

Masque obligatoire lors de tout contrôle à bord.

Nom du bateau :

N° Voile :

Nombre de personnes à bord en course :

Je soussigné(e), , Chef de bord déclaré, certifie :

1. Que le bateau est conforme à son certificat de jauge en cours de validité, certificat dont une copie a été remise à l'Autorité Organisatrice et dont l'original est conservé à bord du 28/10/2021 au 01/11/2021 compris.
2. Que l'armement du bateau est conforme avec son titre de navigation de 2 à 6 milles,
3. Que le matériel requis ci-dessous est présent à bord, en bon état de fonctionnement et à jour de révision si nécessaire :

FEUX DE NAVIGATION		
• Conformes au RIPAM et installés au-dessus du livet de pont	OUI	NON
• Ampoules de rechange (non exigées si feux à LED)	OUI	NON
RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER		
• Une bouée de sauvetage marquée au nom du voilier avec feu à allumage automatique, matériau réfléchissant, un sifflet et une ancre flottante, à portée de main du barreur, et prête à un usage immédiat.	OUI	NON
• Une ligne de récupération d'une longueur de 15 à 25m et facilement accessible du cockpit.	OUI	NON
BALCONS, CHANDELIERS, FILIÈRES		
• Filière tendue	OUI	NON
• Bateau de LH ≥ 8.50 m. Double filière continue	OUI	NON
• Bateau de LH < 8.50 m. Filière continue, double, ou unique à une hauteur entre 450mm et 560mm.	OUI	NON
POMPES DE CALES et SEAUX		
• Au moins un seau muni d'un bout, de fabrication solide, de capacité minimale de 9 litres.	OUI	NON
• Une pompe de cale manuelle, pouvant être actionnée avec capots et descente fermés.	OUI	NON
GILET DE SAUVETAGE, LONGES		
• Pour chaque membre d'équipage, un gilet de sauvetage, clairement marqué du nom du voilier ou de celui qui le porte, en conformité avec ISO 12402-3 (niveau 150) avec sifflet, anneau de levage, sangle sous-cutale, matériau réfléchissant, système de gonflage automatique ET manuel (si gonflable). Le Chef de bord déclaré du bateau doit personnellement contrôler chaque gilet de sauvetage.	OUI	NON
• Pour chaque membre d'équipage, une longe d'un mètre maximum avec mousquetons, ou une longe de 2 mètres avec mousqueton intermédiaire à 1 mètre.	OUI	NON
MATÉRIEL		
• Au moins une VHF	OUI	NON
• Autonomie en carburant d'un minimum de 5 heures	OUI	NON
• Une ligne de vie installée de part et d'autre du bateau	OUI	NON
• Un compas magnétique	OUI	NON
• Au moins un extincteur	OUI	NON
• Au moins une lampe étanche avec des batteries et ampoules de rechange	OUI	NON
• Un moyen lumineux par personne (lampe Flash ou cyalume)	OUI	NON
• Une ligne de mouillage montée composée d'une ancre adaptée aux dimensions du bateau, avec chaîne et cordage adaptés, prête pour une utilisation dans les 5 minutes.	OUI	NON
• Un bout de remorquage indépendant de toute drisse, écoute ou élément de ligne de mouillage.	OUI	NON

SIGNATURE CHEF DE BORD :

DATE :